

FAVORISER LA MARCHÉ EN VILLE

Enjeux et outils

23 juin 2022

Cédric Boussuge, Cerema



ENJEUX DE LA MARCHÉ EN VILLE

Tous piétons ? Tous marcheurs ?



Tous piétons ? Tous marcheurs ?



Question

Quelle est la part modale de la marche en France ?

2,7 %

9,1 %

23,7 %

63 %

Question

Quelle est la part modale de la marche en France ?

2,7 %

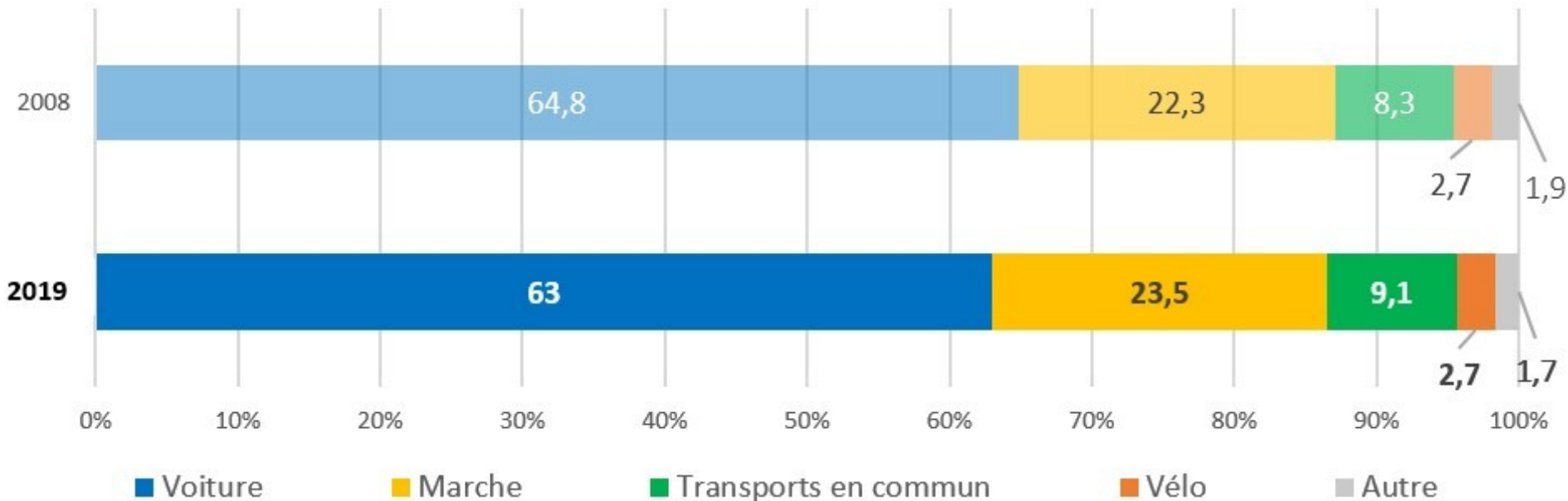
9.1 %

23,7 %

63 %

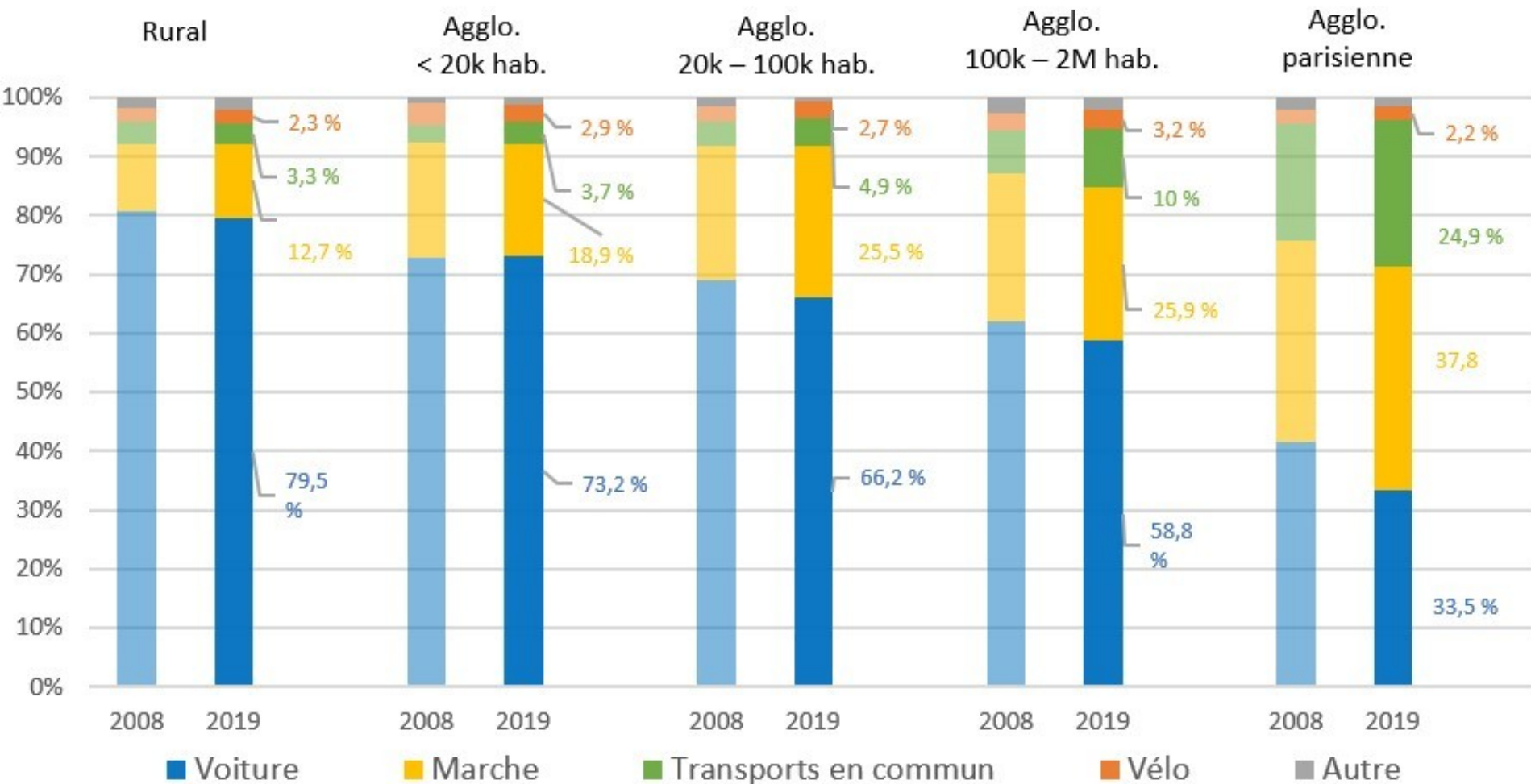
Parts modales

Quelle est la part modale de la marche en France ?

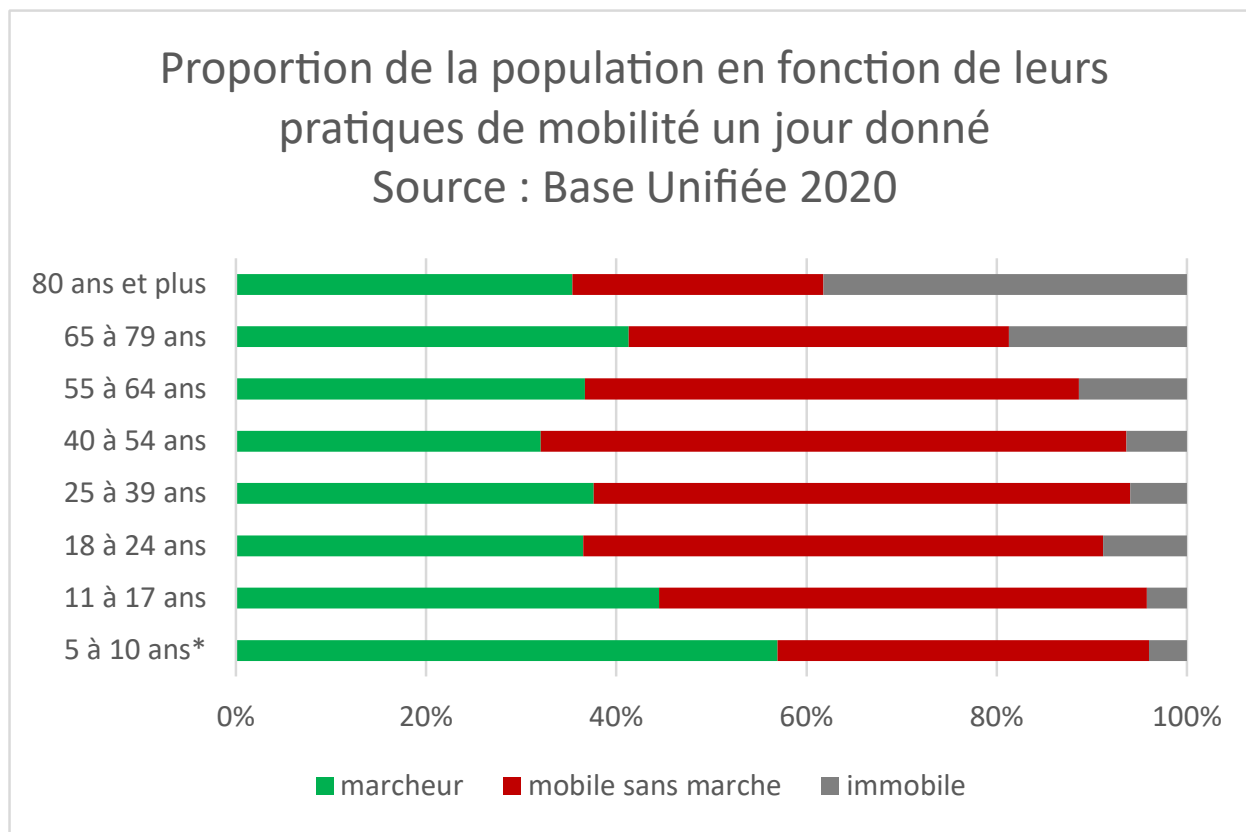


Parts modales en fonction du mode de déplacement (EMP 2019)
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-francais-se-deplacent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes>

Parts modales : des disparités



Parts modales : des disparités



* : les informations sur les 5/10 ans ne sont disponibles que sur une partie des territoires de la Base Unifiée

Question

Quelles sont les recommandations de l'OMS en terme d'activité physique pour un adulte ?

- 15min par jour (5j/sem) d'activité physique d'intensité soutenue
- 30min par jour (5j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 60min par jour (7j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 10000 pas par jour

Question

Quelles sont les recommandations de l'OMS en terme d'activité physique pour un adulte ?

- 15min par jour (5j/sem) d'activité physique d'intensité soutenue
- 30min par jour (5j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 60min par jour (7j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 10000 pas par jour

Marche et santé

Les enfants et les adolescents de 5 à 17 ans :

- devraient consacrer en moyenne **60 minutes par jour** à une activité physique d'intensité modérée à soutenue, principalement d'endurance, tout au long de la semaine.
- Des activités d'endurance d'intensité soutenue, ainsi que celles qui renforcent le système musculaire et l'état osseux, devraient être pratiquées **au moins 3 fois par semaine**.
- Le **temps de sédentarité** devrait être limité, en particulier le temps de loisir passé devant un écran.

Les adultes de 18 à 64 ans :

- devraient consacrer au moins **150 à 300 minutes par semaine à une activité d'endurance d'intensité modérée** ;
- ou pratiquer au moins **75 à 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue** ; ou une combinaison équivalente d'activités d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine ;
- devraient pratiquer **2 fois par semaine ou davantage des activités de renforcement musculaire** d'intensité modérée ou supérieure - qui sollicitent les principaux groupes musculaires - celles-ci procurant des bienfaits supplémentaires pour la santé ;
- peuvent porter à **plus de 300 minutes** la pratique d'une activité d'endurance d'intensité modérée ; ou pratiquer plus de 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue ; ou une combinaison équivalente d'activités d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine, afin d'en retirer des **bienfaits supplémentaires pour la santé** ; et
- devraient **limiter leur temps de sédentarité**. Remplacer la sédentarité par une activité physique quelle qu'en soit l'intensité (y compris légère) est bénéfique pour la santé ;
- devraient tous s'efforcer de dépasser les niveaux recommandés d'activité physique d'intensité modérée à soutenue afin d'amoinrir les effets néfastes d'un niveau de sédentarité élevé.

Marche et santé

Un bilan santé très favorable à la marche

La marche facilitateur d'inclusion

Des espaces publics qui deviennent des terrains de sport



Source : L'espace public parisien, nouvel équipement sportif, APUR

Marche et vitalité commerciale

64 % des clients viennent à pied ou à vélo dans commerces du centre des grandes agglos (46 % dans les villes moyennes)



<https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-commerces-quels-enseignements-enquetes-deplacements>



Réaménagement de traversée de Cruseilles (74)

Marche et vitalité urbaine



Question

Parmi les 500 piétons tués chaque année dans un accident de la circulation, qui sont les principales victimes?

- **0 à 18 ans**
- **18 à 35 ans**
- **35 à 65 ans**
- **65 ans et +**

Question

Parmi les 500 piétons tués chaque année dans un accident de la circulation, qui sont les principales victimes?

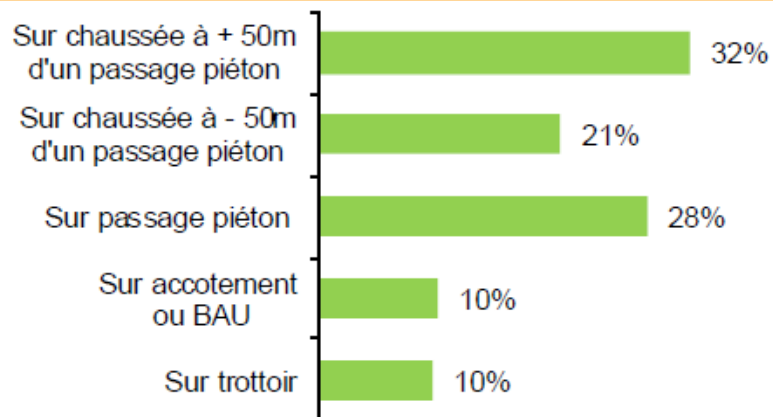
- **0 à 18 ans**
- **18 à 35 ans**
- **35 à 65 ans**
- **65 ans et +**

Marche et sécurité routière

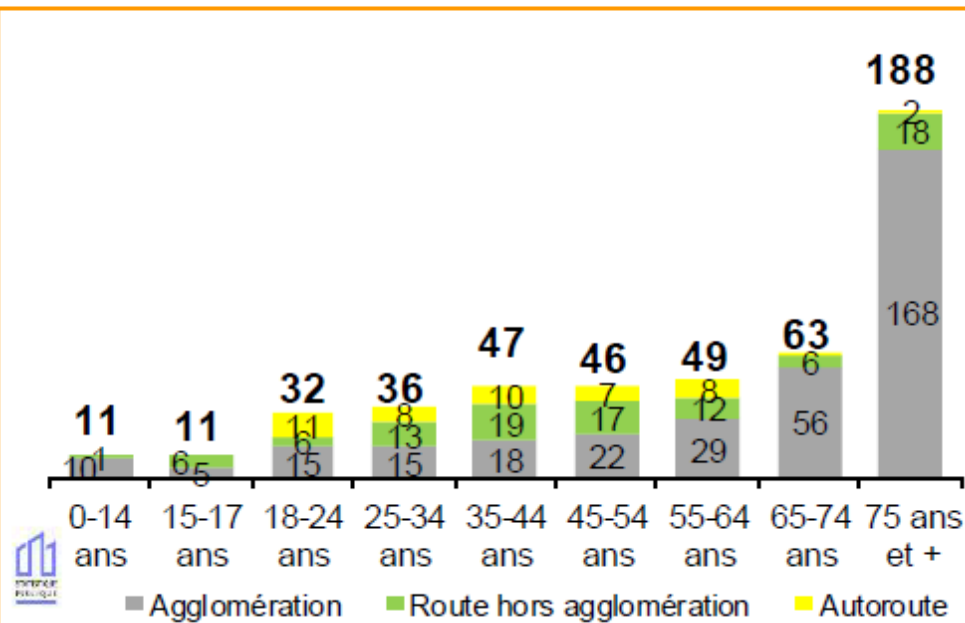
Les seniors sont surreprésentés dans la mortalité piétonne:

- 52% ont + 65 ans (20% part de pop.),
- 39% ont + 75 ans (10% part de pop.)

Répartition des piétons tués selon la position connue de l'accident



Répartition des piétons tués de chaque classe d'âge selon le milieu



OUTILS POUR FAVORISER LA MARCHÉ



Connaître

- Les vitesses des piétons et des véhicules
- L'accidentologie
- Les enquêtes déplacement
- Les usages et les usagers

Planifier

- Des plans « piétons », plans « marche », des chartes
- Intégrer la marche dans les documents de planification
- Favoriser l'éco-mobilité scolaire
- Marches exploratoires, parcours commentés ...

Aménager

- Les magistrales piétonnes
- Faire des micros aménagements en faveur du piéton
- Désencombrer l'espace public
- Rendre accessible les espaces publics
- Mettre en place un éclairage adapté aux lieux
- Rétablir les continuités piétonnes
- Aménager des lieux de pause et de repos
- Équiper la ville avec des espaces de loisir
- Donner envie via des projets pilotes
- Tester les usages avec des aménagements transitoires

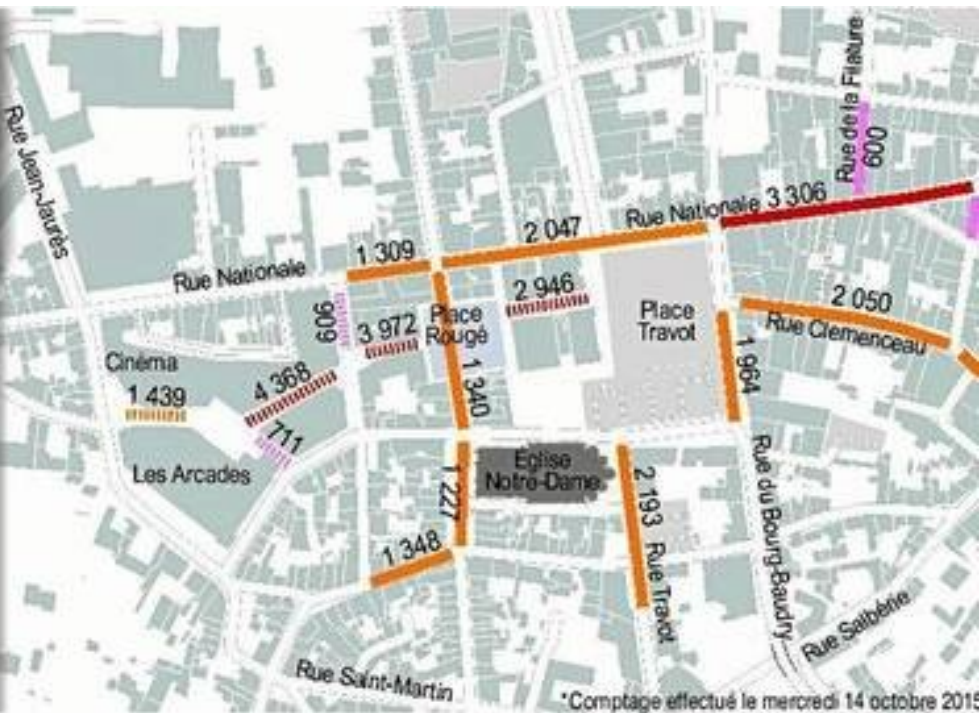
Communiquer

- Impliquer les riverains, usagers, citoyens
- Développer des démarches artistiques/ludiques/utiles
- Adapter la signalétique locale et les outils d'orientation
- Proposer des itinéraires pédestres balisés
- Donner envie de (re)découvrir sa ville à pied

Connaître

Favoriser la marche en ville

Compter les usagers et identifier leurs besoins



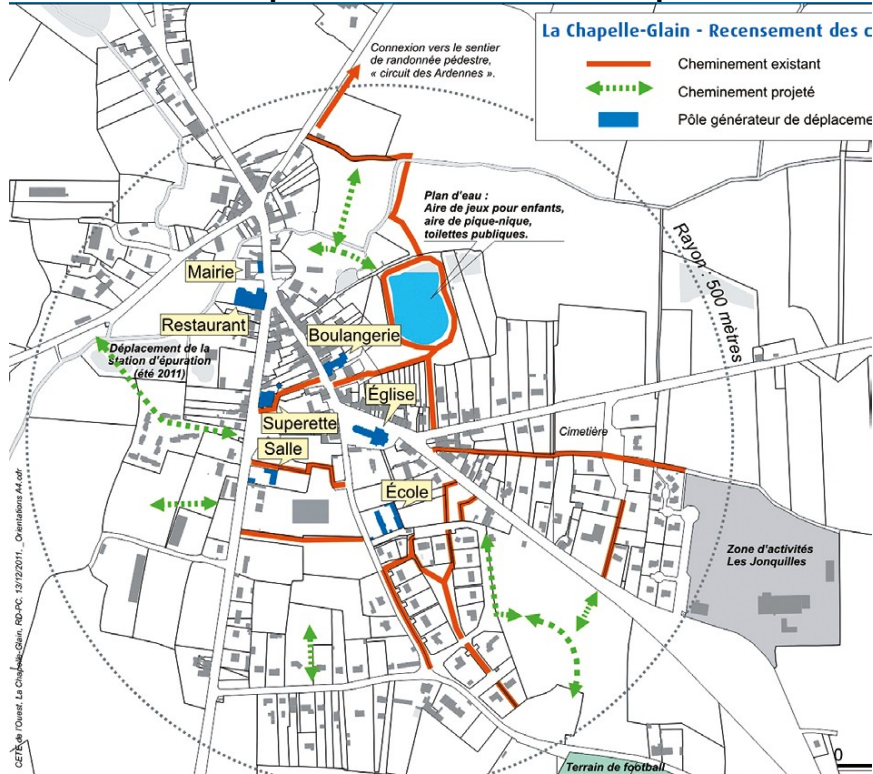
Organiser des marches exploratoires, diagnostics en marchant, parcours commentés ...



Planifier

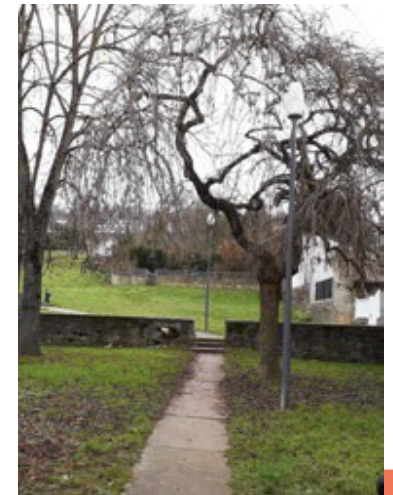
Favoriser la marche en ville

Établir des plans et schémas piétons



Plan piéton de la Chapelle-Glain (44)

Rétablir les continuités piétonnes



Ludres (54)
Droit de préemption et servitude de passage

Pour approfondir : fiche « plan piéton de la Chapelle-Glain » et fiche « o
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/favoriser-marche>

Communiquer

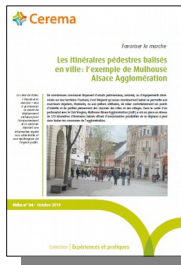
Adapter la signalétique locale et les outils d'orientation



Itinéraires pédestre balisés, Mulhouse



Lainé (35)
Source Bruded



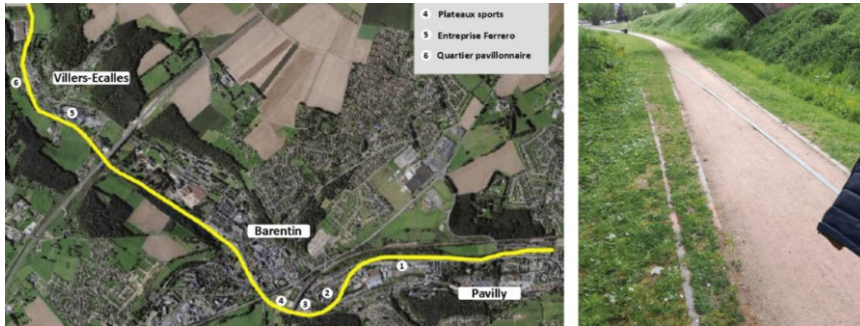
Pour approfondir : fiche « itinéraires pédestres balisés : l'exemple de Mulhouse agglomération »
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/fa-voriser-marche>

Pour approfondir : « vers une marche plaisir en ville »
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/marche-plaisir-ville>



Aménager

Donner envie via des aménagements transitoires, co-construits et des espaces de repos/séjour/ludiques



réemploi d'une voie ferrée en liaison douce à Caux-Austreberthe (76)
Source fiche Cerema



Saint-Georges-de-Reintembault (35)
Crédits Bruded – atelier Bivouac



Voie verte La Traverse, Bourg en Bresse (01)
Source

Question

Selon vous, quelle est la largeur minimale réglementaire d'un cheminement piéton ?

1,20m

1,40m

1,80m

2,50m

Question

Selon vous, quelle est la largeur minimale réglementaire d'un cheminement piéton ?

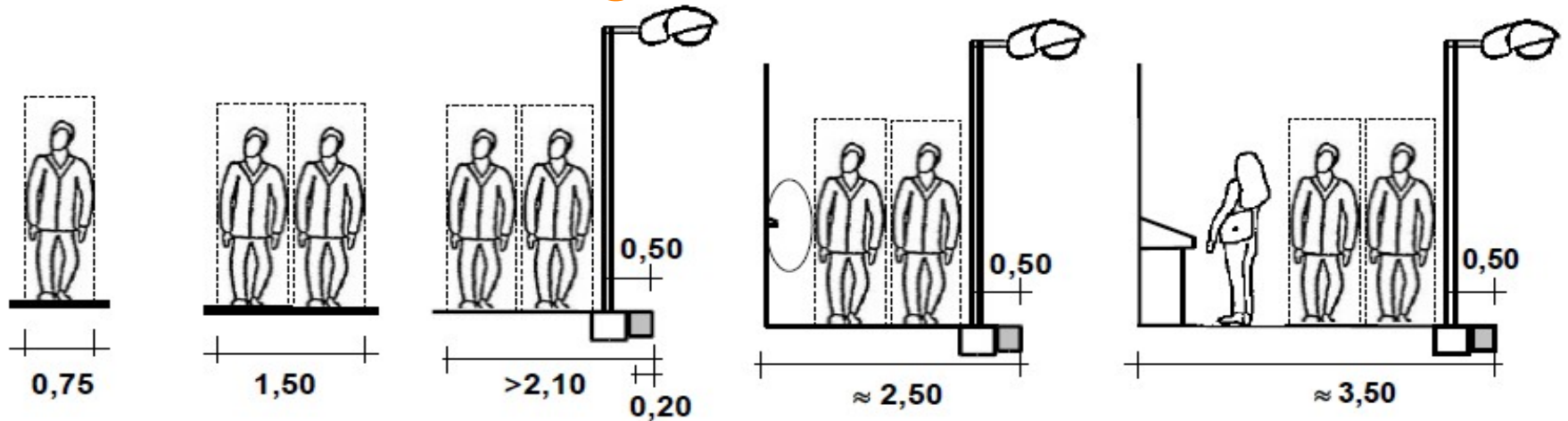
1,20m

1,40m

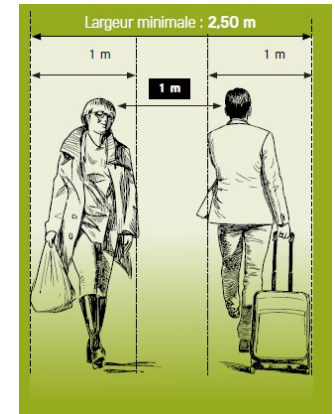
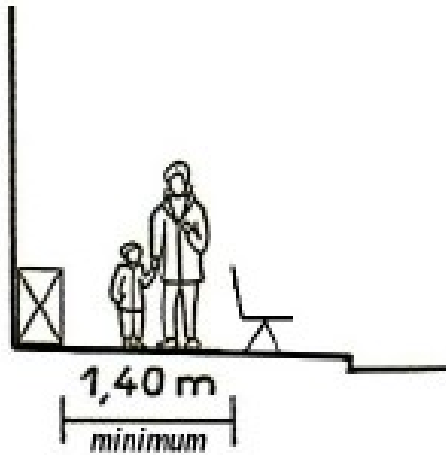
1,80m

2,50m

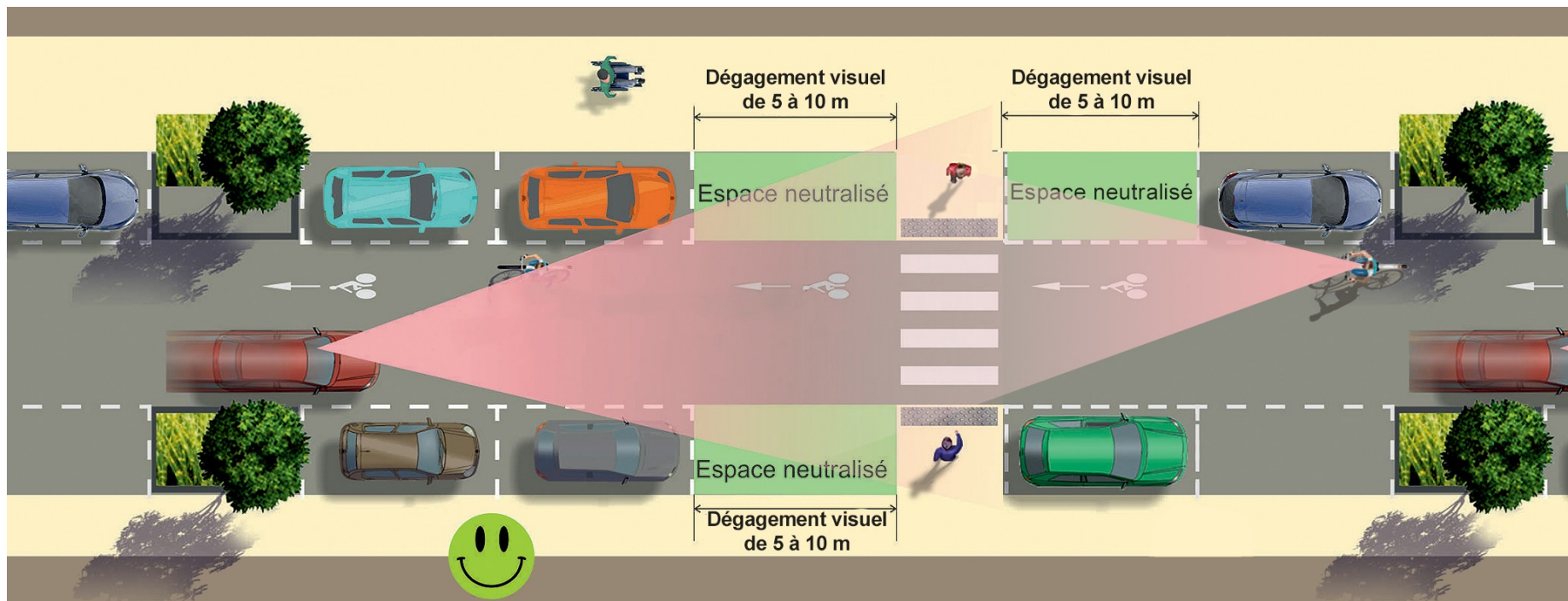
Aménager les cheminements



Des trottoirs de plus de 2,50 m concilient cheminement et attente des piétons

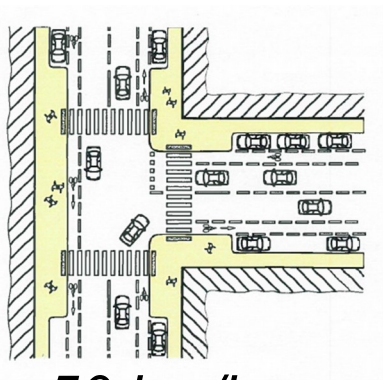


Aménager les traversées piétonnes

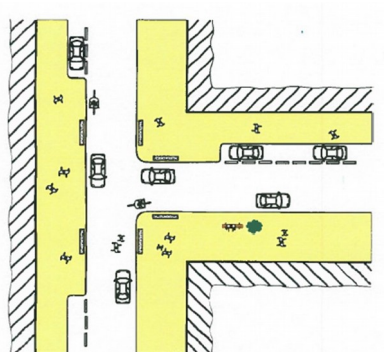


Pour approfondir : Fiche n°10 : Recommandation de neutralisation du stationnement motorisé délimité -MISE A JOUR JANVIER 2020
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/plan-actions-mobilites-actives-pama>

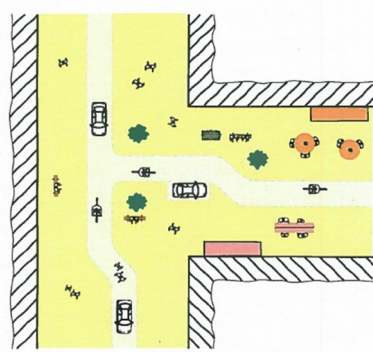
Boîte à outils : les zones de circulation apaisée



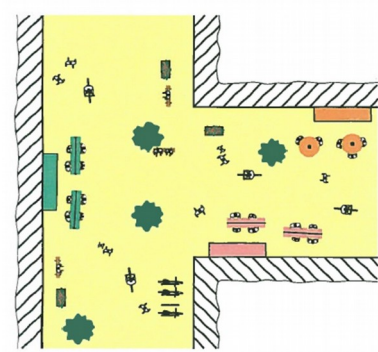
50 km/h



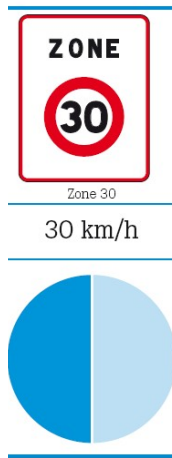
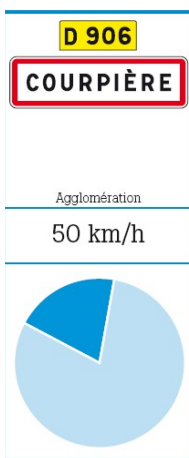
Zone 30



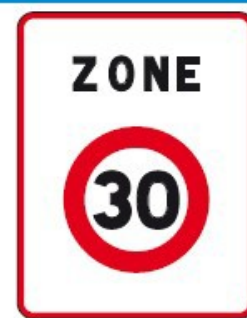
Zone de rencontre



Aire piétonne



Aménager : zone 30



Aménager : zone de rencontre



Aménager : aire piétonne



Question

Quels sont les droits du piéton dans une zone de rencontre ?

1. Traverser la chaussée à n'importe quel endroit
2. Circuler librement sur la chaussée
3. Stationner sur la chaussée (Ex : groupe qui discute)
4. Jouer sur la chaussée (Ex : marelle, foot)
5. Installer du mobilier sur la chaussée (Ex : chaise)

Question

Quels sont les droits du piéton dans une zone de rencontre ?

1. Traverser la chaussée à n'importe quel endroit
2. Circuler librement sur la chaussée
3. Stationner sur la chaussée (Ex : groupe qui discute)
4. Jouer sur la chaussée (Ex : marelle, foot)
5. Installer du mobilier sur la chaussée (Ex : chaise)

[Article R110-2 du code de la route]

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039277970/

Les différentes zones de circulation apaisée



Panneau des "verkehrsberuhigter Bereich" allemandes ou Zone de circulation calme



Panneau des zones de rencontres françaises.



Panneau des « woonerf » néerlandaise ou zone résidentielle

Beauregard (46), Réaménagement de la traversée du bourg, Atelier Palimpseste



<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/traverses-bourgs-rues-places-vivre-analyse-cinq>

